

La Semsamar décapitée avant d'être dépecée

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

14 décembre 2018

Les dirigeants de la collectivité de Saint-Martin, afin de justifier l'éviction de la directrice générale de la Semsamar ont claironné qu'ils veulent domicilier chez eux, la direction. Que la Semsamar n'est pas centrée sur Saint-Martin. L'île n'en est pas assez bénéficiaire et tutti quanti... Même si ces idées imbéciles ont pu naître dans quelques têtes écervelées, ceux qui sont à la manœuvre savent bien que confrontés à la réalité, ces arguments font pschitt. Depuis le temps qu'il siège au sein de la collectivité Saint-Martinoise, Daniel Gibbs sait qu'elle a empoché ces six dernières années 13 millions d'euros de dividende via la Semsamar. C'est plus que les 6 millions d'euros promis par l'État pour la reconstruction des logements sociaux. Et c'est surtout grâce aux profits réalisés sur tous les autres territoires où s'est implantée la Semsamar (Guadeloupe, Guyane, et Martinique), et pas grâce à ceux générés par Saint-Martin. Les propos des dirigeants de la collectivité Saint-Martinoise auraient pu, en réaction, entraîner de la part des élus de la Guadeloupe, la Guyane et Martinique un rejet brutal de la Semsamar. Privée des marchés de ces territoires, la Semsamar périliterait ainsi à petit feu. Ce scénario ne sera pas joué.

La Semsamar déperira autrement. La CDC Habitat – dont on ne sait plus si c'est l'État ou si c'est une structure privée — va tout rafler, en dépit des dénégations de Daniel Gibbs, un brin naïf ou cynique sur ce coup. Les Guadeloupéens ont eu confirmation que l'Élysée était à la baguette. Un article du quotidien local, alimenté semble-t-il depuis Paris, dévoile le plan. CDC habitat organise bel et bien une reprise en main totale des sociétés immobilières des Antilles et de la Guyane. La Semsamar dans sa forme et son fonctionnement faisait tache. Il fallait la décapiter. Avant de la dépecer. Objectif proclamé : 10 000 logements par an dans les Outre-mer. On verra. Le plan est écrit dans ses grandes lignes. Le quotidien annonce « la Sig laissera à la Semsamar la gestion des 500 logements qu'elle

possède à Quartier d'Orléans, la Simar lui reprendra la gestion de ses 300 logements sociaux en Martinique et la Siguy, celle des 1 700 acquis à la SA HLM de Guyane » etc. À part cela, Daniel Gibbs et ses conseillers territoriaux ont pris seuls la décision d'écarter Marie-Paule Bélénus-Romana. L'État n'y est pour rien. Vous êtes priés d'y croire.